**Périodes charnières du développement de l’enfant auxquelles le centre peut examiner votre enfant**

Il y a 2 situations possible

1. Pour les enfants nés après une grossesse de moins de 31 semaines (donc les enfants nés après une grossesse de 30 semaines et 6 jours maximum) et/ou pesant moins de 1.500 g à la naissance, l’équipe peut établir 4 bilans :

* **Bilan A** : votre enfant a un âge corrigé de 3, 4 ou 5 mois (donc moins de 6 mois).

À l’occasion de ce bilan, un médecin ainsi qu’un kinésithérapeute examinent votre enfant et vous avez un entretien avec un psychologue. Un entretien avec un assistant social peut aussi avoir lieu si c’est indiqué. Une fois que tous les examens ont été effectués et que les membres de l’équipe ont discuté ensemble des résultats, un médecin et un autre collaborateur parleront de ces résultats avec vous également et vous donneront des conseils sur la suite du traitement, si ce traitement est nécessaire.

* **Bilan B** : votre enfant a un âge corrigé de 9, 10, 11, 12 ou 13 mois (donc moins de 14 mois)

À l’occasion de ce bilan, un médecin, un kinésithérapeute ainsi qu’un psychologue examinent votre enfant et vous avez un entretien avec un psychologue. Un entretien avec un assistant social peut aussi avoir lieu si c’est indiqué.

* **Bilan C** : votre enfant a un âge corrigé de 22, 23, 24 ou 25 mois (donc moins de 26 mois).

À l’occasion de ce bilan, un médecin, un kinésithérapeute ainsi qu’un psychologue examinent votre enfant et vous avez un entretien avec un psychologue. Un entretien avec un assistant social peut aussi avoir lieu si c’est indiqué.

* **Bilan D** : selon sa date de naissance effective, votre enfant a au moins 4,5 ans et n’est pas âgé de plus de 5,5 ans.

À l’occasion de ce bilan, un médecin, un kinésithérapeute, un psychologue et un logopède examinent votre enfant. Un entretien avec un assistant social peut aussi avoir lieu si c’est indiqué.

1. Pour les enfants nés après une grossesse de 31 semaines et moins de 32 semaines (donc des enfants qui sont nés après une grossesse de 31 semaines et 6 jours maximum) et qui ont un poids égal ou supérieur à 1.500 grammes, l’équipe peut réaliser 2 bilans :

* Bilan A, B ou C
* Bilan D.

Âge corrigé  = l’âge calculé à partir de la date fictive à laquelle l’enfant serait né si la grossesse avait eu une durée normale.